année politique suisse

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess **L'impact des réglementations suisses sur les possibilités d'investissement des PME en Afrique (Po. 17.3842)**

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: L'impact des réglementations suisses sur les possibilités d'investissement des PME en Afrique (Po. 17.3842), 2017 - 2021*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik 1
Wirtschaft 1
Wirtschaftspolitik 1
Gesellschaftsrecht 1

Abkürzungsverzeichnis

FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
KMU	Kleine und mittlere Unternehmen

FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
PME	petites et moyennes entreprises

Allgemeine Chronik

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Gesellschaftsrecht

POSTULAT
DATUM: 15.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Isabelle Chevalley (pvl, VD) estime que de nombreuses réglementations suisses freinent les investissements de PME helvétiques sur le continent africain. Elle cite notamment l'accès au financement bancaire ou les réglementations de la FINMA comme frein aux investissements. Elle demande donc, par l'intermédiaire d'un postulat, un **rapport sur l'impact des réglementations suisses sur les investissements d'entreprises suisses en Afrique**. Le Conseil fédéral s'est montré favorable à l'élaboration d'un rapport. Le postulat a été adopté tacitement. [1]

BERICHT
DATUM: 03.09.2020
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **rapport sur l'impact des réglementations suisses des marchés financiers sur les possibilités d'investissements des PME suisses en Afrique** fait suite à un postulat Chevalley (pvl, VD). Il charge le Conseil fédéral de mettre en lumière les éventuelles barrières à l'ouverture ou la gestion d'un compte bancaire en Suisse pour des entreprises qui commercent avec des Etats africains. Au final, le rapport conclut que les conditions-cadres légales sur les marchés financiers n'incluent pas de discriminations géographiques. Ainsi, des éventuelles discriminations sont le fruit d'une interprétation des législations financières, ou d'une stratégie, par les instituts financiers suisses. Le Conseil fédéral ne préconise donc aucune modification législative. Il recommande la réduction des obstacles aux commerces et le renforcement des financements transnationaux, grâce à une engagement international. [2]

POSTULAT
DATUM: 10.06.2021
GUILLAUME ZUMOFEN

A la suite des arguments du Conseil fédéral issus du rapport, **le postulat sur l'impact des réglementations helvétiques sur les investissements dans les Etats africains a été classée** par le Conseil national.

---

1) BO CN, 2017, p.2189
2) Rapport Impact réglementation sur les investissements des PME suisses en Afrique du 03.09.2020